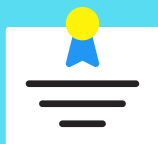


Le professeur CAPEJS



Formation



- Master 2 MEEF et notamment celui dispensé par l'Université Savoie-Mont blanc Mention PIF Parcours "Enseignement et Surdit  ". Une formation accessible pour les personnes sourdes (Boucle magn  tique, interpr  tes LSF, AVA...)
- Dipl  me d'Etat CAPEJS (Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement des Jeunes Sourds)



R  le et missions du prof CAPEJS

ENSEIGNER    DES JEUNES SOURDS AVEC UNE P  DAGOGIE ADAPT  E

-   valuer et assurer le suivi scolaire du jeune,
- Elaborer, mettre en   uvre et   valuer en   quipe pluridisciplinaire les projets personnalis  s des jeunes en lien avec leur famille,
- Informer et   changer avec les intervenants de la scolarisation du jeune sur les difficult  s li  es    la surdit   et apporter des conseils sur les am  nagements n  cessaires,
- Contribuer    l'  galit   des chances, au d  veloppement de la vie sociale et    l'insertion sociale et professionnelle du jeune sourd ou malentendant,
- Collaborer avec les familles,
- Participer    la vie institutionnelle de sa structure,
- Former les futurs professeurs CAPEJS,
- Contribuer aux actions de recherche.



ASSURER DES S  ANCES D'APPRENTISSAGES ET DE PERFECTIONNEMENT DE LANGUE FRANCAISE ORALE ET DE LANGUE DES SIGNES FRANCAISE

- Accompagner le jeune dans la construction de sa langue (Langue des Signes Fran  aise (LSF), Langue Fran  aise Orale avec l'aide ou non de la langue fran  aise parl  e compl  t  e (LfPC) en accord avec son projet linguistique.

Type de public

-   l  ves sourds et malentendants, avec ou sans trouble(s) / handicap(s) associ  (s) (ex : trouble du spectre autistique)
-   l  ves avec troubles s  v  res du langage



Ses conditions d'exercices



- En enseignement dans des classes (UE) localis  es dans une structure sp  cialis  e (INJS, IRJS, CESDA...)
- En enseignement dans des classes (UEE) ou regroupements localis  s dans un   tablissement EN ou agricole
- En suivi individuel en inclusion ou au sein d'une structure sp  cialis  e (SSEFS, PEJS, SAFEP, CAMPS...)

Quelques chiffres

Nombre d'élèves sourds
scolarisés en France :
10 500 (DGESCO, 2020)



Nombre de professeurs CAPEJS diplômés :
environ 710 sur tout le territoire
(UP'CAPEJS, recensement en cours, 2020)

Nombres de structures
employant des profs CAPEJS :
65 sur 181 structures (UP'CAPEJS, recensement
en cours, 2020)



Le professeur CAPEJS n'est pas

UN.E AESH

Le professeur CAPEJS, lorsqu'il intervient en inclusion dans une classe d'entendants, est acteur de son accompagnement et utilise des outils et modes de communication spécifiques à la surdité.

UN.E ORTHOPHONISTE

Le professeur CAPEJS ne rééduque pas la parole mais aide à l'apprentissage et au perfectionnement de la parole par des mises en situation concrètes, il travaille non seulement sur le versant langagier mais le pan pédagogique également.

UN.E CODEUR LPC OU UN.E INTERPRÈTE LSF OU UN.E INTERFACE DE COMMUNICATION

Le professeur CAPEJS, lorsqu'il intervient en inclusion dans une classe d'entendants, adapte le mode de communication (LSF, LfPC...) au(x) jeune(s) présent(s) mais garde sa position d'enseignant en reformulant (comme les codeurs LPC par exemple) et surtout en adaptant et enrichissant le contenu du cours grâce à sa pédagogie. Il n'a pas la neutralité demandée, ni le diplôme des interprètes LSF ou des codeurs LPC.

UN ÉDUCATEUR / UNE ÉDUCATRICE

Le professeur CAPEJS n'intervient pas sur le volet socio-éducatif du jeune et de sa famille.